

Plantes indigènes et riveraines autorisées

- Arbres
- Arbustes
- Plantes herbacées
- Érable rouge
- Aulne rugueux
- Anémone du Canada
- Érable à sucre
- Aulne crispé
- Angélique noire-pourprée
- Érable argenté
- Amélanchier arbre
- Aster à feuilles cordées
- Bouleau jaune
- Amélanchier sanguin
- Aster latérflore
- Frêne d'Amérique
- Amélanchier stolonifère
- Cornouiller du Canada
- Mélèze laricin
- Andromède glauque
- Épilobe à feuilles étroites
- Épinette blanche
- Cornouiller rugueux
- Eupatoire maculée
- Épinette noire
- Pin blanc
- Impatiente du Cap
- Pin rouge
- Myrique baumier
- Iris versicolore
- Cerisier de Pennsylvanie
- Chèvrefeuille du Canada
- Lobélie du cardinal
- Cerisier tardif
- Prunier sauvage
- Menthe du Canada
- Cerisier de Virginie
- Rhododendron du Canada
- Myosotis laxiflore
- Chêne rouge
- Sumac vinaigrier
- Potentille palustre
- Saule noir
- Rosier inerme
- Verge d'or du Canada
- Sorbier d'Amérique
- Ronce odorante
- Verge d'or des marais
- Thuya occidental
- Noisetier à long bec
- Eupatoire perfoliée
- Houx verticillé
- Saule discoloré
- Athyrium fougère-femelle
- Saule brillant
- Droptéride accrêtée
- Spirée tomenteuse
- Saule satiné
- Osmonde cannelle
- Glycérie striée
- Saule très tardif
- Osmonde royale
- Airelle fausse myrtille
- Sureau du Canada
- Carex gonflé
- Hiérocloé odorante
- Spirée blanche
- Deschampsie cespiteuse
- Viorne à feuilles d'aulne
- Spirée à larges feuilles
- Élyme du Canada
- Clématite de Virginie
- Ronce du mont Ida
- Verveine hastée
- Tilleul d'Amérique
- Saule de Bebb
- Violette du Canada
- Pruche de l'Est